



Année universitaire 2023-2024

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE PREPARATION PHYSIQUE

RESPONSABLES DE LA FORMATION : Carole COMETTI

POLE PEDAGOGIQUE :

FACULTE DES SCIENCES DU SPORT – UFR STAPS
CEP –Service DUPP
3 allée des Stades universitaires
BP 27877 – 21078 DIJON CEDEX

Pédagogie
Carole COMETTI
☎ : 03.80.39.67.89
duppcometti@gmail.com
carole.cometti@u-bourgogne.fr

Scolarité
Florence WAKRIM
☎ : 03.80.39.67.28
Florence.wakrim@u-bourgogne.fr

POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER :

SEFCA
Université de Bourgogne
Maison de l'Université
Esplanade Erasme
B.P. 27877 - 21078 – DIJON CEDEX

Sylvie GILBERT
☎ : 03.80.39.51.89
sylvie.gilbert@u-bourgogne.fr

Lucie DUTHU
☎ : 03.80.39.51.95
lucie.duthu@u-bourgogne.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE A REMPLIR DIRECTEMENT SUR E-CANDIDAT

WWW.ECANDIDAT.U-BOURGOGNE.FR

+

DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS (SI NECESSAIRE)

+

200 euros de frais pédagogiques et documents pédagogiques
(chèque à l'ordre du "régisseur de l'UFR STAPS ou virement bancaire nous contacter)

Frais à régler en même temps que le dépôt du dossier nécessaire pour le traitement du dossier

DATE LIMITE : LE 30 JUIN 2023

A l'adresse : FACULTE DES SCIENCES DU SPORT - UFR STAPS
Service DUPP – CEP Cometti
3 Allée des Stades Universitaires
BP 27 877 – 21 078 DIJON Cedex

DESCRIPTIF

Objectifs de la formation :

Enseigner les connaissances théoriques et pratiques pour pouvoir conduire la préparation physique dans une structure sportive.

Durée de la formation :

10 mois

Conditions d'accès :

Pour s'inscrire au Diplôme Universitaire de Préparation Physique, les étudiants doivent être titulaires d'une licence STAPS mention entraînement sportif ou d'un titre admis en équivalence et/ou d'une expérience professionnelle effective dans le domaine de l'entraînement.

Un dossier de VAP (validation des acquis professionnels) est à remplir si vous n'êtes pas titulaire d'un licence STAPS ou si le diplôme a été obtenu à l'étranger.

Coût de la formation :

(Au titre de la formation continue)

Frais et documents pédagogiques	Droits universitaires	Coût de la formation
Chèque à joindre au dossier de candidature, à l'ordre du Régisseur de l'UFR STAPS de Dijon	Après acceptation de la candidature. Chèque à joindre au dossier d'inscription (en septembre) , à l'ordre du Régisseur du SEFCA	30% à la signature du contrat à régler au SEFCA, à l'ordre de l'agent comptable de l'UB.
200 euros (*)	195 euros environ Pour information 184€ en 2019-2020 (montant fixé par le ministère début juillet 2020)	2750 euros sans prise en charge 3400 euros avec prise en charge (+ 400 euros : option réathlétisation (+ 400 euros : option nutrition)

(*) Le chèque de 200 euros sera encaissé dès l'acceptation de votre candidature et détruit dans le cas contraire. Dès encaissement, et même en cas d'annulation de votre part, ce montant ne pourra en aucun cas être remboursé (les documents pédagogiques vous seront envoyés).

Déroulement et contenu de la formation :

1) 126 heures de cours (alternant théorie, démonstrations pratiques, groupes de travail et évaluations) :

- 6 séminaires thématiques (6 x 14 heures) répartis en 3 sessions de 3 jours (du jeudi au samedi)
 - Séminaire 1 : la force
 - Séminaire 2 : la vitesse
 - Séminaire 3 : l'aérobic
 - Séminaire 4 : la pliométrie
 - Séminaire 5 : la planification
 - Séminaire 6 : la nutrition et la traumatologie
- 37 heures de cours groupées sur une semaine en octobre portant sur :
 - Les méthodes de développement de l'endurance et de la force
 - La préparation physique chez l'enfant
 - L'évaluation
- 5 heures d'évaluations

2) 150 heures de stage en situation

3) Séminaires optionnel de spécialisation :

- option réathlétisation (14 heures de cours - vendredi et samedi)
- option nutrition (14 heures de cours - vendredi et samedi)

